

## TARIFS VANNES AGGLO par enfant, année scolaire 2019/2020

Elèves demi-pensionnaires (DP)	
<b>VA*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élèves du secteur transports scolaires (si votre commune apparaît dans la colonne des établissements scolaires du tableau ci-dessous)</li> <li>- élèves en Clad, Clis, Segpa, Ulyss 3<sup>ème</sup> Techno.</li> <li>- élèves de J. Queinnec de Malestroit et MFR de Questembert</li> </ul>
	<b>135 € / an en août</b> <b>Ou</b> <b>70 € en août et</b> <b>65 € en décembre</b>
<b>TARIF 1B</b>	Familles ayant 3 enfants : 1- 1 ou 2 enfants inscrits aux transports de Questembert 2- les 3 enfants inscrits aux transports de Questembert
	<b>1- Tarif 1 (cf ligne ci-dessus)</b> <b>2- 107 € / an en août ou</b> <b>45 € en août (1<sup>er</sup> trim.) et</b> <b>62 € en décembre (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trim)</b>
<b>TARIF 2</b>	élèves hors du secteur transports scolaires (si votre commune n'apparaît pas dans la colonne des établissements scolaires)
	<b>165 € par an en août</b> <b>Ou</b> <b>55 € en août (1<sup>er</sup> trim) et</b> <b>110 € en décembre (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trim)</b>
<b>Duplicata</b>	En cas de perte ou vol de la carte de car. Nous consulter pour obtenir une autorisation provisoire.
	<b>10 €</b>
Elèves en ouverture au public (limite des places disponibles)*	
<b>INTERNE</b>	Elèves n'empruntant les transports scolaires que le lundi matin et vendredi soir (ou veille et lendemain de jours fériés)
	<b>75 € / an</b> <b>Ou</b> <b>33 € à l'inscription</b> <b>21 € le trimestre suivant</b>
<b>Abonnement mensuel</b>	Elèves non subventionnés par le Conseil Régional
	<b>32 € par mois</b>
<b>A la Carte</b>	1 voyage
	<b>2 €</b>
	10 voyages
	<b>15 €</b>

\*sous réserve du vote des tarifs définitifs par Vanne Agglo

### Secteur transports scolaires

Collèges Questembert **	Lycée M. Berthelot
Sulniac <small>(élèves en 3<sup>ème</sup> ayant déjà commencé leur scolarité à Questembert)</small>	Elven Sulniac Treffiéan La Trinité Surzur

\*\* Attention ! Les collégiens ne respectant pas le secteur de transports scolaires... Une dérogation doit être sollicitée par écrit auprès de la REGION BRETAGNE Direction des Transports et des Mobilités – Antenne de Vannes – 10 rue St Tropez – 56000 VANNES

S'inscrire à l'école, mais aussi au car !

Paiement et obtention de la carte

### Jusqu'au 24 mai 2019

#### Inscription

Compléter la fiche d'inscription dans nos bureaux jusqu'au 24 mai 2019

*Date limite de demande d'arrêt : 31 mai*

### Jusqu'au 31 mai 2019

#### Réinscription

Compléter et renvoyer (au SITs) la fiche reçue par l'intermédiaire du conducteur

*Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sureffectif dans le car*

### Jusqu'au 10 août 2019 Par courrier

Envoyez au SITs  
Place du Général de Gaulle  
56230 QUESTEMBERT

- votre ou vos chèques(s) à l'ordre du SITs de Questembert (nom de l'élève au dos)
- une (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la vignette ou de la carte (autant que de chèques)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

### Du 19 au 30 août 2019 Au bureau

- Un moyen de paiement (chèque, CB ou espèces – faire l'appoint)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

#### SITs

Place du Gal de Gaulle  
56230 QUESTEMBERT  
[sits.questembert@gmail.com](mailto:sits.questembert@gmail.com)

02 97 26 11 54  
06 88 20 03 68

#### OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi de  
9h00 à 12h00  
Et  
De 14h00 à 17h00

[www.transport-scolaire-questembert.com](http://www.transport-scolaire-questembert.com)

